



Philosophe invité

Raphaël Enthoven

RÈGLEMENT THEM'ART # 3

Art.1 Informations générales

Thèm'art est un événement d'art contemporain dont la thématique est envisagée à travers le prisme de la philosophie. La ville de La Garde (83) lance un appel à candidature aux plasticiens de la région Grand Sud-Est de la France dans toutes les disciplines des arts visuels : arts plastiques, sculpture, photo, installation, vidéo, multimédia...

L'exposition des sélectionnés aura lieu du samedi 25 au vendredi 31 octobre 2014 au complexe Gérard Philipe.

Vernissage vendredi 24 octobre.

Colloque - samedi 25 octobre.

Art.2 Modalités de sélection

Les plasticiens seront sélectionnés par une commission artistique. La commission les choisira sur la base de leur dossier de candidature et de leur projet en fonction du thème philosophique imposé. Les candidatures seront retenues pour la pertinence de leur réponse, la cohérence de leur démarche et la qualité de leur production passée.

Art.3 Le thème imposé

Le thème de cette année :

"Désir(s)"

*« Depuis la philosophie grecque, le désir a presque toujours été le mal-aimé de la philosophie. Conçu comme manifestation de la partie animale de l'être humain, il convenait de le dresser, voire d'éradiquer cette part infâme de notre être. Jusqu'à ce que la philosophie moderne réhabilite le désir et le considère comme authentiquement humain. Le désir n'est-il pas en effet ce qui nous pousse à aller toujours plus loin, à ne jamais nous contenter de l'état présent, bref à développer la part la plus créatrice de notre personnalité ? Mais à peine réhabilité, le désir n'est-il pas menacé, cette fois par l'évolution même de nos civilisations ? Notre société de consommation n'est pas une société du désir, mais une société fatiguée en laquelle le désir s'étiolle :
« Amour, création, désir, étoile, qu'est-ce que*

cela ? demandent les derniers hommes, et ils clignent de l'œil » (Nietzsche, Ainsi parlait Zarathoustra). En distinguant les désirs factices manipulés par les publicitaires, la fatigue des derniers hommes, et la recherche dynamique d'une étoile, l'art et la philosophie n'ont-ils pas un rôle primordial à jouer pour réveiller nos désirs les plus profonds et nous aider à devenir pleinement humains ? »

Art.4 Conditions de participation

Peuvent déposer un dossier de candidature tous les plasticiens résidant sur le territoire du Grand Sud-Est (Corse, Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes) sans distinction ni d'âge, ni de médiums. L'inscription au concours n'est subordonnée à aucun frais d'inscription.

Art.5 Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

1/ Un Curriculum Artistique (formations, expositions, expériences, coordonnées, sites internet...).

2/ La Demande de participation remplie et signée, à télécharger sur www.ville-lagarde.fr

3/ Un texte présentant votre démarche artistique personnelle.

4/ Un minimum de 10 Reproductions en couleur du travail récent témoignant le cas échéant de sa diversité.

5/ Une Note d'intention argumentée sera nécessaire afin d'éclairer le jury sur votre réponse plastique à la thématique une page maximum.

6/ Dessins, Croquis, Photos de votre projet accompagnés du Descriptif : titre, techniques utilisées, dimensions, poids approximatif, mode d'exposition (besoin de prises électriques, d'espace entre les pièces, d'une salle sombre...). Votre projet doit comporter au minimum 3 et au maximum 10 œuvres selon le format.

Prévoir obligatoirement un support DVD/CD (photos format jpeg et textes word). Ces œuvres seront présentées dans le cadre de l'exposition collective des sélectionnés de Thèm'Art au complexe Gérard Philipe à La Garde.

Date limite d'envoi des projets sous forme papier et numérique > Par voie postale au service culturel samedi 20 septembre, cachet de La Poste faisant foi.

Art.6 Acceptation du règlement

La participation au concours implique la complète acceptation du présent règlement, ainsi que le consentement à la reproduction graphique, photographique, et vidéo, des

œuvres choisies, dans toutes publications à caractère documentaire ou promotionnel de la manifestation et des artistes.

Art.7 Frais et assurance

Les frais de production des œuvres et l'emballage sont à la charge de l'artiste. Les frais de transport des œuvres et les frais de séjour des artistes ne sont pas pris en charge par les organisateurs. Pendant toute la durée de l'exposition, les œuvres seront assurées par la ville de La Garde pour des valeurs qui ne pourront être surestimées.

Art.8 Modalités d'exposition

L'accrochage des œuvres est réalisé par le service culturel. Toutefois, la présence de l'artiste pendant cette période est souhaitée, notamment si ses œuvres réclament une certaine technicité d'installation. Le nombre des œuvres et leur implantation dans l'espace d'exposition reviennent au commissaire artistique. Il ne peut être contesté par l'artiste. Le commissaire artistique se réserve le droit de refuser une œuvre qui ne serait pas en conformité avec le projet sélectionné. Toute œuvre exposée devra rester en place pendant toute la durée de la manifestation, elle ne pourra être remplacée, tous les jours de 15h à 19h.

- Dépôt des œuvres :

lundi 20 octobre, de 9h à 19h.

- Accrochage :

Du mardi 21 au jeudi 23 octobre.

**- Décrochage et retrait des œuvres :
lundi 3 novembre de 9h à 12h.**

Art.9 Prix Thèm'Art

La réunion de présélection des plasticiens aura lieu entre le lundi 22 et le vendredi 26 septembre 2014.

La sélection est annoncée aux candidats par mail à compter du lundi 29 septembre.

Le jury est composé de plusieurs personnalités représentatives et qualifiées des institutions publiques et privées. Il se réunira le jour du vernissage pour la délibération du Prix Thèm'Art. L'annonce du lauréat aura lieu à l'occasion du vernissage le vendredi 24 octobre. Le jury est souverain et n'a pas à motiver ses décisions.

Le Prix Thèm'art est récompensé par une dotation numéraire de 1500 € et une exposition personnelle à la Galerie G au mois de juin 2015.

**www.facebook.com/GalerieG
Service Culturel 04 94 08 99 19
lagalerieg@ville-lagarde.fr
Hôtel de ville BP 121
83 957 La Garde Cedex**



La Garde (Var)

www.ville-lagarde.fr

THÈM'Art

désir[s]

#3

Appel à candidature

Date limite de dépôt des dossiers

le 20 septembre 2014



DEMANDE DE PARTICIPATION

THEM'ART #3

Désir(s)

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
CP..... Ville.....
N° Tél.....
E-mail.....
Site.....

Titre des œuvres :

Titres	Techniques	Dimensions	Date	Prix

Je soussigné(e).....
Résident(e) à.....
Déclare, sous mon entière responsabilité pour tous effets légaux nécessaires, être l'auteur des œuvres présentées dont je suis le seul propriétaire des droits de reproduction.

Date et Lieu

Prénom Nom, Signature